

**Présents :**

Mmes Urbain-Trouvé et Menuge (directrices) / M-Mmes Martin, Papon, Tournayre, Grossmann, Falvard (enseignants)

M-Mmes Michel , Da Silva, Messenger (représentants des parents - liste de Pessat)

Mmes Brihat, Radet, Mallet, Dupic (représentants des parents - liste de Clerlande).

M-Mmes Dain, Vacher, Garcia Ramos (municipalité de Clerlande) - M-Mmes Delaître, Harry, Diogon, Villatte (municipalité de Pessat)

Mme Desthuilliers, DDEN,

**Absents excusés :**

Mme Sancier (IEN) - Messieurs Dubois et Imbert (maires de Pessat et Clerlande)

M-Mmes Laurencé, Emeriau (représentants des parents - liste de Pessat)

**1- Prévisions d'effectifs pour l'année scolaire 2017 – 2018**

Nous prévoyons une légère baisse d'effectifs, s'expliquant par le fait que :

2 familles déménagent, et 2 familles sont susceptibles de déménager (moins 4, voire moins 7 élèves) / 1 famille revient sur le village après un long séjour aux E-U (plus 1 CE2) (possible arrivée de jumeaux suite au déménagement de la famille d'Ennezat vers Clerlande (qui seraient également en CE2)

14 CM2 quittent l'école pour le collège, pour 15 PS attendus

AUJOURD'HUI, nous prévoyons :

15 PS (nés en 2014) (5 de Pessat, 10 de Clerlande)	18 CE1 (peut-être un départ)
17 MS (peut-être 1 départ)	18 CE2
17 GS	19 CM1
18 CP (peut-être un départ)	18 CM2

**TOTAL 140 élèves** (pour 143 cette année) qui pourrait être de 137 si les départs éventuels sont confirmés. Bien sûr, les familles qui déménagent sont susceptibles d'être remplacées par de nouvelles familles ayant des enfants scolarisables, l'inconnue est : dans quel niveau de classe ces éventuels nouveaux élèves se trouveront. C'est pourquoi nous ne vous donnerons pas la répartition des effectifs que nous envisageons pour l'instant, car elle devra s'adapter aux variations d'effectifs d'ici le mois de juin !

A SUIVRE...

**2- Nouveaux livrets scolaires (primaire / maternelle)**

Le LSU (Livret Scolaire Unique) est un livret en ligne, il devrait suivre les élèves du CP à la 3ème, voir aussi au lycée.

Les maternelles ont désormais un livret de réussites.

Ces nouveaux outils nous sont imposés par le Ministère de l'Éducation Nationale dans nos instructions officielles, mais il est à notre charge de les concevoir, et de concevoir les évaluations. Aussi leur mise en place prendra un peu de temps, merci d'être patients et compréhensifs. (D'autant plus si l'on a à la fois des élèves de cycle 1 (GS) et de cycle 2 (CP) dans la même classe, cela fait 2 nouveaux outils à fabriquer...note de Mme Menuge)

LSU : il sera effectif à partir de septembre 2017 en principe (la version actuelle est instable et dysfonctionne). Pour cette année, nous conservons donc notre version papier.  
(Sauf pour les enfants qui déménagent, ou ceux qui partent au collège)

Livret de réussites : seules les compétences acquises figurent dedans. Il s'agit d'évaluer l'élève de manière POSITIVE, en valorisant ce qu'il sait faire, sans faire apparaître ce qu'il ne sait pas encore faire. L'enfant doit être partie prenante de son évaluation, l'enseignant doit donc régulièrement lui faire prendre conscience qu'il a acquis telle ou telle compétence, la difficulté pour l'enseignant est de trouver un support assez imagé pour que l'enfant comprenne de quelle compétence il s'agit. Mais aussi de dégager du temps au cours de la journée pour prendre chaque élève de manière individuelle, pour faire le point avec lui sur les compétences qu'il a acquises... Sinon, dans l'idée, c'est très constructif pour l'élève de savoir ce qu'il doit savoir faire, et quand il peut considérer qu'il sait le faire.

Pour cette année nous avons mis en place une ébauche. Ce livret circulera deux fois dans l'année dans les familles.

En fin de GS, l'enseignant remplit un tableau récapitulatif des compétences les plus importantes à destination du cycle 2, le livret quant à lui sera remis aux familles.

Après, ces supports ont surtout vocation à informer les parents de l'avancée des progrès de leurs enfants, et de prendre connaissance de leurs difficultés éventuelles. Mais les enseignants n'attendent pas de remplir les livrets d'évaluation pour évaluer et remédier aux difficultés. Cela se fait de manière quotidienne bien sûr, et en cas de problème, nous vous en informons, et proposons des séances de soutien.

### **3- Point sur la Coopérative**

2600€ sur le CCP à ce jour.

Attention, des factures sont en attente de paiement (en lien avec les sorties de Clerlande, cinéma, handball)

#### **Les dépenses :**

adhésion OCCE 316€

reliquats de l'année scolaire dernière (classe découverte 45€)

livres pour la bibliothèque, abonnements magazines, fonctionnement bibliothèque : 606€  
cuisine, bricolage, jardin : 344€  
équipement pédagogique 1028€ (avec notamment achat de 2 meubles IKEA pour équiper les ateliers des classes de Mmes Mantin et Menuge, une poutre pour la motricité, un disque dur externe pour faire circuler les photos en direction des familles)  
transport (2 bus ciné Noël Pessat, 2 bus Cébazat visite d'un maraîcher bio) 565€. Cinéma le Lux Ponyo sur la falaise 180 €. *A venir : même dépense pour visionner E-T le 17 février*  
sorties ciné (projet Clerlande, Ciné Noël Pessat) 483€  
*A venir 190 € entrées E-T.*

#### **Les entrées d'argent :**

cotisation des parents à la coopérative en début d'année 1374€  
bénéfices divers : vente d'objets au marché de Noël (520€) buvette et vente de sablés (237€)  
vente d'objets photographiques (1065€)  
subventions diverses 725€ :  
retardataires de l'année scolaire dernière : +120€ pour sortie école des sciences, et +300€ municipalité Clerlande pour les sorties de la fin d'année dernière.  
Conseil général + 150€ pour le marché de Noël, anciens élèves de Clerlande + 155€ (encore merci !)  
Participation des parents pour les sorties cinéma à Clerlande : + 112,50€ (Ponyo sur la falaise)  
Participation des parents pour la journée handball : 66 €  
*A venir : 152 € participation séance E-T.*

#### **4- Projets de classes, sorties, spectacles**

La fusion des communautés de communes va amener des évolutions au niveau des intervenants extérieurs, des sorties sportives, des transports, etc ; Pour l'instant, les municipalités ne peuvent pas nous dire ce qu'il va advenir ; Mais le directeur de la piscine nous a d'ores et déjà prévenus qu'il y aura moins de séances, car plus d'écoles à satisfaire .

#### **Clerlande**

**Musique** : fin des interventions de l'intervenante musique de la communauté de commune Céline Barbassot qui remplaçait Bénédicte Marty. Bénédicte Marty prenant un congé parental, et le contrat de Céline Barbassot n'étant pas reconduit, il semblerait que la classe de cp-ce1 ne pourrait pas bénéficier cette année des cours par une musicienne. Nous n'avons pas plus d'informations pour le moment.

**Formation aux gestes de premier secours** : concerne les enfants de ce2-cm1 et cm1-cm2. Créneau le vendredi après-midi. Déjà deux séances. Nombre de séances à ajuster aux besoins.

**Prix des incorruptibles :** (prix littéraire) se poursuit dans les 3 classes. Les enfants se prêtent volontiers au jeu et s'arrachent même les livres (retours des familles et des enfants positifs, réussite donc de notre objectif de donner le goût de lire).

**Rallye mathématiques :** nos élèves ont passé la première manche (il y en a 3) il y a 3 semaines. Toujours aussi compliqué. Résolution de problèmes/ argumentation et prise de décision collective sans intervention de l'enseignant.

**Ecole et cinéma.** Les élèves sont déjà allés voir Ponyo sur la falaise au cinéma le Lux à Riom. Prochaine séance le 17 pour E.T toujours au cinéma le Lux. La date de la troisième séance n'est pas déterminée.

**Rencontre Handball :** A concerné les cm1-cm2, à Châtel-Guyon.

**Sortie de fin d'année :** Rien de formalisé encore mais très probablement en lien avec le projet Au fil du temps visite de l'école 1900 à Saint Martins des Olmes (à côté d'Ambert) avec essais sur les bancs d'époque des plumes et de l'encre violette. Visite et atelier au Moulin Richard de Bas également. (avec la classe de GS/CP de Pessat, afin d'optimiser le 2ème bus, et de permettre aux CP des 2 sites de se retrouver)

A chaque sortie il est demandé une petite participation des familles (1,50€ à 2€)

En fait, le cinéma qui devait être gratuit au départ s'avère payant (du coup 190€ à chaque séance pour le cinéma + 180€ pour le bus car il faut 2 grands bus, et 3 séances sont ainsi prévues, soit une dépense de 1140€)

A venir : sortie liaison cm2- 6° : une matinée au collège Jean Vilar sur thème scientifique est prévue ; les 4ièmes accueilleront les futurs 6ièmes (frais de bus partagés avec les Martres sur Morge, mais du coup, les CM1 de la classe de Mme Urbain-Trouvé ne pourront pas être de la partie comme les autres années)

## **Pessat**

**Cinéma:** à Noël, nous avons visionné le très beau film Vaiana ; pour beaucoup d'élèves c'était leur première fois au cinéma !

**SBA :** en décembre et février, 3 interventions gratuites de l'animatrice du SBA (pour chacune de nos classes), activités sur le thème du compostage, dans le prolongement du projet jardin initié l'année scolaire dernière.

**Projet au fil du temps** (fil rouge entre les 2 sites du RPI), mené période par période dans les 3 classes:

Période 1 le temps des dinosaures, période 2 la préhistoire, en période 3, impasse sur les gallo romains (faute de support dans la littérature enfantine) nous sommes actuellement au Moyen âge, et nous prolongerons sûrement en période 4 car c'est une période riche, et qui passionne les enfants. Concrètement en classe, des chansons, des petites poésies, étude d'albums de littérature jeunesse, réalisations en arts visuels, connaissances lexicales (vocabulaire) et connaissances sur la notion de temps qui passe, sur le passé

**Sortie de fin d'année** les 2 classes de maternelle envisagent la visite d'un château fort (peut être Bourbon l'Archambault?)

**Fête du 100ième jour d'école** : pour la classe de GS-CP (le 17/02). Quotidiennement, les élèves construisent la notion de nombre, en cumulant des unités, qui formeront une puis deux dizaines, jusqu'à 10 dizaines pour former une centaine etc. Cela amène les enfants à s'améliorer en calcul mental, à mieux connaître les nombres, sous différentes formes (écriture chiffrée, écriture en lettres, décomposition additive, ou décomposition en dizaines et unités), mais aussi à manipuler la monnaie, faire des échanges, rendre la monnaie. Afin de préparer cette fête, les élèves sont amenés à faire des collections de 100 choses en classe, comme par exemple (100 hiboux fabriqués à partir de rouleaux de papier toilette pour décorer la Hibouthèque, en lien avec le groupe des NAP de Nathalie Martins qui a proposé l'idée, merci à elle !) L'occasion d'écrire la notice de fabrication du hibou, de résoudre des problèmes concrets, comme : comment ranger nos hiboux de manière à pouvoir facilement les compter (10 hiboux rangés dans 10 boîtes, comment répartir nos 100 hiboux dans 2 arbres, et combien de hiboux placer sur les 5 branches de chaque arbre, ...

**Projets cuisine** dans chacune des 3 classes (une recette par mois, afin de fêter les anniversaires des enfants en classe) L'occasion d'apprendre en cuisinant, d'enrichir son vocabulaire, d'acquérir des notions mathématiques (les quantités, les unités de mesures, les grands nombres) d'étudier le type de texte qu'est la recette, et d'en écrire, de connaître la provenance des ingrédients, de coopérer lors de la réalisation de la recette, de goûter de nouveaux aliments, etc

## **5- Evènements autour de l'école (carnaval, fête du RPI)**

De plus en plus se pose la question de la légalité pour une école d'organiser ce type d'événement. D'autant plus avec vigipirate

Toute fête organisée par une école doit être en rapport avec le projet d'école. Ainsi, la fête de fin d'année du RPI est possible (en lien avec le projet du RPI « au fil du temps »), mais pas le carnaval.

Ce type d'événement devrait être confié aux associations. Cela relance le débat :

Les municipalités nous informent qu'il y a déjà des associations qui « dorment », les statuts sont déjà déposés, il suffirait de relancer la « machine ».

Il faudrait que des parents se manifestent en mairie pour relancer l'une ou l'autre des associations sur Pessat ou Clerlande (afin de créer une association de parents d'élèves qui serait commune aux 2 sites) Cela ne demanderait pas plus d'investissement aux parents que ce qui se fait déjà, lors des manifestations. Par contre, l'idéal serait de nouveaux parents pour soulager un peu ceux qui se dévouent toujours corps et âme pour soutenir les projets de l'école. Ce sont souvent les mêmes personnes, elles apprécient d'aider les enseignants, au service des enfants, mais à la longue, elles s'essouffent !

Il s'agit d'une AG et un compte rendu par an. Il faut élire un président et un bureau...

A priori donc, il n'y aura plus de carnaval sous la forme que nous connaissions sauf si on en confie l'organisation à un comité des fêtes ou à une association de parents d'élèves. Pour cette année, nous allons demander au COF de Clerlande vu que le carnaval doit se dérouler à Clerlande. Cela permettrait de donner un cadre législatif et une assurance à l'événement. M Messenger en fait partie, il va demander à la présidente si elle est d'accord d'une part, et si l'assurance du COF pourrait couvrir l'événement.

**Pour autant, l'organisation revient toujours aux parents et aux enseignants.**

Il y aura très vite un mot d'information dans les cahiers de liaison.

Il faut choisir un circuit, ou prendre le même, demander des arrêtés.

La date du 18 mars avait été arrêtée (avec réservation du haras en cas d'intempéries)

Affaire à suivre...

## **6- Cantine Pessat.**

Parents et élus se sont réunis à plusieurs reprises (merci à eux)

Ils sont également venus observer un service à la cantine (merci au personnel d'avoir joué le jeu, car c'est délicat d'être observé pendant son travail).

Il y a eu pendant une semaine un essai de changement de service : il s'agissait de décaler le service des plus petits 15 min plus tôt, et les GS/CP arrivaient après (cela leur laissait le temps de passer aux toilettes et de se laver les mains).

Bon retour du personnel.

Décision à prendre sur l'ensemble des communes car cela nécessite de faire travailler une personne de plus pendant une demie heure 4 jours par semaine.

La mise en place de cette nouvelle organisation est prévue pour après les prochaines vacances. De plus, il est prévu d'acheter du matériel pour solutionner le problème de la vaisselle ce qui va soulager le personnel.

Du coup, les enfants sortent plus tôt, mais en période hivernale, ils restent trop longtemps dans la cour maintenant, ils ont froid ! Une organisation est en recherche (les petits en salle de motricité, les GS et les CP aident à ranger la cantine pour pouvoir jouer dans la cantine après??)

## **7- Questions diverses**

Intervention de M. Villatte au sujet des horaires 2017 -2018. Les rythmes scolaires étant prévus pour 2 ans, il faut l'aval du conseil d'école d'ici le 31 mars pour prolonger cette organisation. A la vue des contraintes souvent exposées en conseil d'école (navette / partage du personnel) il est difficile d'organiser autrement. RAPPEL, l'an prochain, on alterne de nouveau les jours de NAP entre Clerlande et Pessat, comme convenu au départ.

Il est précisé concernant les horaires, qu'à Clerlande, il n'y a plus de souci de bus.

M. Villatte toujours, nous informe que le département du Puy de Dôme a été nommé « territoire à énergie positive », par conséquent, la commune peut faire une demande de subvention pour un point nature. (Subvention 500€ à condition que l'on investisse 100€) La mairie va en faire la demande, cela permettra d'améliorer le jardin, notamment le point d'eau qui était demandé.

M. Villatte rappelle enfin aux parents d'élèves de RESPECTER les horaires de la garderie à Pessat (mercredi midi). Des parents sont souvent en retard (12h30). Attention, des sanctions budgétaires sont prévues (cf précédent compte rendu de conseil d'école).

QUESTIONS TRANSMISES PAR LES PARENTS A LEURS REPRESENTANTS :

### ***1-La rubrique « projet » des classes de Clerlande sur le site internet du RPI sera-t-elle renseignée cette année ?***

Mme Urbain Trouvé répond : Si nous avons des documents qui s'y prêtent oui mais pour le moment ce que nous avons collecté concernant nos projets : film de la sortie haie, photos de la fête des trente ans de l'école de musique... est trop lourd pour être communiqué par le biais du site. Nous referons comme l'an passé nous mettrons ces documents sur les clés usb des enfants en fin d'année (ou avec un lien pour le téléchargement).

Il ne faut pas comparer avec Pessat, en maternelle il y a une forme de tradition du « cahier de vie », pour relater le quotidien des enfants à l'école, et montrer aux parents la diversité des

apprentissages, les élèves travaillant plus par projets, ateliers, jeux, etc. En élémentaire les pratiques de classe s'y prêtent moins.

**2 - Sécurité aux abords de l'école de Clerlande** : beaucoup de circulation, les gens roulent vite, beaucoup de camions, qui montent même parfois sur les trottoirs !

Monsieur Dain répond : Le département a un classement des routes prioritaires (5 / 6 chantiers par an). C'est lui le maître d'œuvre. Le coût pour la municipalité de Clerlande serait de 300 000€. Il y a des radars qui viennent parfois ; il y a eu une pétition. Des chicanes étaient envisagées mais refusées par la DDT.

C'est une route départementale, la mairie n'a pas son mot à dire.

**Sécurité aux abords de l'école de Pessat**, Pourrait on remplacer les barrières autour de l'école par des piquets comme dans la rue St Roch ?

Monsieur Villate répond que ces barrières sont là en raison de Vigipirate, donc pas de manière définitive. Par conséquent les piquets ne se justifient pas.

**Pour ces questions, il est demandé de se rendre en mairie, plutôt que de passer par le conseil d'école. Elles concernent les conseils municipaux. Merci**

**3- Comment procéder à l'inscription en première année de maternelle ?**

Voir mairie de Pessat.

Une note sera affichée devant l'école à partir d'avril

PRECISION : les enfants scolarisés à Pessat s'inscrivent en mairie de Pessat, même s'ils habitent Clerlande.

Et concernant le transport scolaire, c'est automatique pour les élèves ayant déjà utilisé le transport cette année : le conseil département leur enverra une fiche préremplie.

Pour les autres voir en mairie, le formulaire est à rendre avant début juillet.

**4- Le jeu de la cour de Pessat est inutilisable depuis le début de l'année...**

La mairie a demandé un devis pour sa réparation, c'est très cher mais moins cher qu'un jeu neuf ( ce sera fait pendant les vacances d'avril) La municipalité devra investir 3000€ (un jeu neuf similaire à l'actuel coûterait 7000€).

5- Mme Urbain -Trouvé a une requête à faire à la municipalité de Clerlande : équiper une classe avec un vidéo projecteur : estimation du coût : 500€ mais cela évite d'acheter des manuels, qui changent souvent en fonction des nouveaux programmes...

Monsieur Dain dit que c'est accepté.



6 - Mme Mallet questionne les municipalités sur l'évolution à venir de l'intercommunalité :bus, intervenants, ... Hélas pour l'instant c'est flou. Nous serons informés dès que les municipalités en sauront plus.

8 -Mme Desthuiliers, DDEN, demande ce qu'il en est de la climatisation pour les classes de Clerlande : M. Dain répond : attente d'un devis pour équiper les 3 classes / recherche de financement / le Département aide les communes, mais avant les aides étaient plus intéressantes, aujourd'hui, il n'y a plus qu'une seule opération d'aide par an.

Merci à tous les participants